



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
Le Carré d'Hort - Bât. C
62 avenue Jean Moulin
34500 BEZIERS
France

Téléphone : +33 (0)4 99 41 06 70
Télécopie : +33 (0)4 67 62 55 26
Site internet : www.kpmg.fr

CENTRE THIERRY ALBOUY
Association loi du 01.07.1901

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014
CENTRE THIERRY ALBOUY
Association loi du 01.07.1901
10 rue Evariste Galois
34500 BEZIERS

Ce rapport contient 21 pages

Référence : MM-BM-1999180189-RCA-20150504



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
Le Carré d'Hort - Bât. C
62 avenue Jean Moulin
34500 BEZIERS
France

Téléphone : +33 (0)4 99 41 06 70
Télécopie : +33 (0)4 67 62 55 26
Site internet : www.kpmg.fr

CENTRE THIERRY ALBOUY
Association loi du 01.07.1901

Siège social : 10 rue Evariste Galois
34500 BEZIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Thierry ALBOUY tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92839 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note en page 18 de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la comptabilisation des engagements de retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques litigieux tels que décrits dans la note p. 16 de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par l'association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Béziers, le 4 mai 2015

KPMG S.A.



Maryvonne MAHOUDEAUX
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	19 321	13 622	5 699	1 050
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 021 397	12 333	1 009 063	919 086
	Constructions	7 850 535	2 273 096	5 577 439	4 462 675
	Installations techniques, matériels et outillage	2 059 912	1 732 394	327 517	310 779
	Autres immobilisations corporelles	1 339 308	1 017 905	321 403	281 212
	Immobilisations corporelles en cours	5 917		5 917	875 610
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées	2 520		2 520	2 520	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	46 789		46 789	49 889	
	TOTAL (I)	12 345 698	5 049 351	7 296 348	6 902 820
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures	127 422		127 422	132 761
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	194 574		194 574	186 122
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)					
Créances redevables et comptes rattachés (3)	599 640	59 598	540 042	894 681	
Autres créances	137 163		137 163	204 206	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	7 220 794		7 220 794	5 379 805	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 309		1 309	1 941
	TOTAL (III)	8 280 901	59 598	8 221 304	6 799 517
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF		20 626 600	5 108 949	15 517 651	13 702 337

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	477 296	477 296
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement	7 424 735	7 039 350
	Réserves de compensation	65 144	74 617
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	Autres réserves	1 585 848	1 568 341
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	(13 644)	(11 791)
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	292 032	167 300
	Dépenses non opposables au tiers financeurs	(346 341)	(335 284)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	(33 741)	505 242
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 316	5 742	
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Couverture du besoin en fonds de roulement	259 816	259 816	
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations	181 477	185 082	
Réserves des plus-values nette d'actif	649 924	636 681	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
	TOTAL (I)	10 543 864	10 572 392
	Comptes de liaison		
	TOTAL (II)		
	Provisions pour risques	377 159	167 539
	Provisions pour charges	353 298	489 197
	Fonds dédiés	125 925	
	TOTAL (III)	856 382	656 736
DETTES (1)	DETTES(4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 172 644	1 550 991
	Emprunts et dettes financières divers (3)	8 400	7 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	17 096	
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 578	248 559
	Dettes fiscales et sociales	477 172	499 773
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 979	161 989
Autres dettes (5)	105 535	4 898	
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	4 117 405	2 473 209
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL (V)		
	TOTAL PASSIF	15 517 651	13 702 337

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
 (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.
 (3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
 (4) Dont à plus d'un an : 3 048 033 Dont à moins d'un an : 1 052 276
 (5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2014	31/12/2013
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	339 087	452 453
	Production vendue		
	- prestations de services	938 726	838 134
	- divers	726 234	825 310
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	3 221 940	3 029 948
	Subventions d'exploitations et participations	52 067	19 463
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	116 319	52 328
	Transfert de charges	152 605	26 946
Autres produits	1 679 794	1 647 270	
Total des produits d'exploitation		7 226 772	6 891 852
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	90 771	145 642
	Variation de stock	(8 451)	(99 902)
	Achats de matières premières et fournitures	251 382	299 756
	Variation de stock	5 339	79 463
	Achats d'autres approvisionnements	8 872	9 172
	Variation de stock		
	Achats non stockés de matières et fournitures	283 599	265 140
	Services extérieurs et autres	1 005 776	965 913
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	174 856	158 968
	- autres	67 180	104 787
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	3 286 207	2 914 701
	- charges sociales	1 234 787	1 080 780
	- autres charges de personnel	14 510	10 945
	Dotation aux amortissements et provisions		
	Dotation aux amortissements :		
- des immobilisations	536 528	474 747	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant	47 346	21 719	
- pour risques et charges d'exploitation	286 682		
Autres charges	896	4 721	
Total des charges d'exploitation		7 286 280	6 436 552
RESULTAT D'EXPLOITATION		(59 508)	455 300

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2014	31/12/2013
RESULTAT D'EXPLOITATION			(59 508)	455 300
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières			
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers		86 583	112 840
	Reprises sur provisions			
	Transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers			86 583	112 840
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges assimilées		56 164	35 005
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières			56 164	35 005
RESULTAT FINANCIER			30 419	77 835
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			(29 090)	533 135
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		7 794	778
	- exercices antérieurs			
	Sur opérations en capital		23 811	42 030
	Reprises sur provisions			
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif			
	Reprises sur autres provisions			
	Transferts de charges			
Total des produits exceptionnels			31 605	42 808
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion			
	- exercice courant		476	95
	- exercices antérieurs			
	Sur opérations en capital		6 143	5 917
	Dotations aux amortissements et aux provisions			
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement			
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations			
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		13 243	31 303
	- dotations aux autres provisions réglementées			951
Total des charges exceptionnelles			19 862	38 266
RESULTAT EXCEPTIONNEL			11 744	4 541
IMPOTS SUR LES BENEFICES			16 395	37 720
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				5 286
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
TOTAL DES PRODUITS			7 344 960	7 052 786
TOTAL DES CHARGES			7 378 701	6 547 543
EXCEDENT ou DEFICIT			(33 741)	505 242
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole			

Etats financiers au 31/12/2014

Annexes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 15 517 651 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 7 344 960 euros et un total **charges** de 7 378 701 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -33 741 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2014** et finit le **31/12/2014**.
Il a une durée de **12** mois.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- Avis du Conseil National de la comptabilité n° 2008-09 du 7 mai 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22
- Arrêté du 10 novembre 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux.
- Arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux

Faits caractéristiques de l'exercice.

- 1 - Création d'une nouvelle structure : le Foyer Occupationnel.
- 2 - Achèvement des travaux de la 3^{ème} tranche Foyer zone centrale.
- 3 - Incendie du bâtiment des éducateurs le 13/08/2013 : comptabilisation des frais de sinistres dans un compte de charge compensés par les remboursements d'assurances portés en produit. Le coût de la reconstruction s'est élevé à 16 815 € en 2013 et 151 745 € en 2014.
- 4 - Dénouement du procès prud'homal de Monsieur EBNETER avec ajustement supplémentaire de la provision pour risque pour un montant de 37 801 €. (Coût total du litige : 150 875,50 €)

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Mme EBNETER a été déboutée en 2013 de ses demandes en premières instances mais a interjeté appel. La provision pour risque a tout de même été maintenue.

5 - Suite au risque de rupture du contrat commercial avec la Société SDR, il a été comptabilisé une provision pour litige de 150 000 €.

Elle couvre le risque à hauteur de 50% de l'indemnité de rupture qui serait calculée sur la base des commissions versées des deux dernières années.

6 - Mise en place d'une mutuelle entreprise sur l'ensemble du personnel et prise en charge à 80% par l'association (coût : 44 808 €).

7 - Versement d'une prime de exceptionnelle au mois de juin 2014 à l'ensemble du personnel (coût : 73 997 €);

Des chèques CADHOC ont également été versés aux usagers pour un montant de 12 200 €;

Organisation d'une journée festive à la manade Jacques BON pour un montant de 9 675 €;

L'ensemble de ces mesures a été pris en charge par l'association.

8 - Intervention du Cabinet Alter ID Consulting pour l'étude et l'élaboration du projet Pelletier pour 14 580 €.

9 - Augmentation des charges liées au bâtiment Pelletier (charges et amortissements en année pleine) pour 39 421 €.

10 - Embauche en cours d'année d'un technicien méthode et d'un technicien maintenance sur la section commerciale pour un coût de 37 373 €.

11 - Réduction de la collaboration avec SDR (- 148 898 € de chiffre d'affaires).

12 - Signature d'un contrat de prestations juridico-sociales avec le Cabinet BLOHORN (intervention 2014 : 12 090 €)

13 - Evaluations interne et externe réalisées pour un montant de 43 352 €.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations significatives par structure :

Variation des résultats :

	2013	2014
Résultat ESAT	-12 487 €	- 57 638 €
Résultat Foyer	114 836 €	92 240 €
Résultat Production	385 385 €	84 872 €
Résultat Association	17 508 €	- 138 191 €
Résultat FOC		- 15 024 €
Résultat Consolidé	505 242 €	- 33 741 €

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

L'ensemble des immeubles de l'association.

L'approche par composant introduite par le règlement CRC (Comité de la Réglementation Comptable) n° 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 prévoit un plan d'amortissement propre à chacun des éléments qui compose une immobilisation dès lors que celle-ci peut être décomposée en plusieurs éléments constitutifs d'une immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions 10 à 50 ans
 - composants structure gros oeuvres : 25 à 50 ans
 - composants couverture étanchéité : 20 à 35 ans
 - composants électricité plomberie : 20 ans
 - composants doublage cloison : 12 à 30 ans
 - composants peinture et sol : 25 ans
 - composants agencements : 15 ans
 - composants assurance : 10 ans
- Agencements et aménagements des constructions 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 2 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau 3 à 10 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation pour les immeubles décomposables.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs ont été évalués à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à disposition

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les engagements sont constatés sous forme de provisions.

Il a été provisionné sur l'exercice 2014 la somme de 77 061 € et repris pour le personnel parti la somme de 26 646 €.

Le montant de la provision retraite figurant au passif du bilan s'élève à la somme de 275 312 €. Il a été ventilé dans les comptes suivants :

- 194600 "Fonds dédiés CNR provision retraite" pour 125 925 € correspondant aux montants de provisions financés par des crédits non reconductibles attribués par les tutelles,
- 158820 "Provision pour départ à la retraite" pour 149 387 €.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

La méthode d'évaluation de la provision pour départ à la retraite a été modifiée sur l'exercice. En effet, celle-ci a été calculée sur la totalité des salariés concernés et non plus sur les prévisions de départ à 5 ans. Le nouveau calcul a abouti à un complément de provision de 77061 €.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles	16 446		5 360		2 485	19 321
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 446		5 360		2 485	19 321
CORPORELLES						
Terrains	927 877		93 519			1 021 397
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	6 435 763		1 406 756			7 842 519
Instal technique, matériel outillage industriels	1 942 443		149 840		32 372	2 059 912
Instal., agencement, aménagement divers	484 494		39 136		9 149	514 481
Matériel de transport	424 831		57 976		48 630	434 177
Matériel de bureau, informatique et mobilier	342 024		36 700		4 678	374 046
Autres immobilisations corporelles			16 605			16 605
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	875 610		5 917		875 610	5 917
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 441 059		1 806 448		970 438	12 277 068
FINANCIERES						
Participations et créances rattachées	2 520					2 520
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	49 889				3 100	46 789
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	52 409				3 100	49 309
TOTAL	11 509 914		1 811 808		976 023	12 345 698

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement				
	Autres	15 396	711	2 485	13 622
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 396	711	2 485	13 622
CORPORELLES	Terrains	8 791	3 542		12 333
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 973 088	291 991		2 265 080
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 016			8 016
	Autres instal., agencement, aménagement divers	1 631 664	130 750	30 019	1 732 394
	Matériel de transport	448 650	16 039	9 149	455 541
	Matériel de bureau, mobilier	257 080	65 124	47 939	274 265
	Autres immobilisations corporelles	230 734	28 031	4 678	254 088
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 673	339		34 012
		4 591 698	535 817	91 786	5 035 729
TOTAL		4 607 093	536 528	94 271	5 049 351

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	46 789	46 789	
	Clients douteux ou litigieux	71 379	71 379	
	Autres créances clients	528 260	528 260	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	54 347	54 347	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	9 670	9 670	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	73 146	73 146	
	Charges constatées d'avances	1 309	1 309	
TOTAL DES CREANCES		784 902	784 902	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 172 644	124 611	486 017	2 562 017
	Emprunts et dettes financières divers	8 400	8 400		
	Fournisseurs et comptes rattachés	310 578	310 578		
	Personnel et comptes rattachés	109 590	109 590		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	314 254	314 254		
	Impôts sur les bénéfices	16 395	16 395		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 934	36 934		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 979	25 979		
	Groupe et associés				
	Autres dettes	105 535	105 535		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		4 100 309	1 052 276	486 017	2 562 017
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		105 670			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise	69 428			69 428
- Legs et donations	88 087			88 087
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	319 782			319 782
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 076 221			1 076 221
Autres réserves	7 606 087	402 893	9 473	7 999 507
Report à nouveau	(11 791)		1 853	(13 644)
Résultat de l'exercice	505 242	(150 000)	388 983	(33 741)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	167 300	124 732		292 032
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	5 742		4 426	1 316
Provisions réglementées	1 081 579	9 638		1 091 217
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs	(335 284)		11 056	(346 341)
TOTAL	10 572 392	387 263	415 791	10 543 864

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés Fonds dédiés CNR Provision Retraite			125 925	125 925
TOTAL			125 925	125 925

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement	259 816			259 816
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	185 082		3 604	181 477
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Réserves des plus-values nette d'actif	636 681	13 243		649 924
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES		1 081 579	13 243	3 604	1 091 217
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	167 539	209 620		377 159
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	200 000			200 000
	Autres	289 197	77 061	212 960	153 298
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		656 736	286 682	212 960	730 457
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	37 931	47 346	25 679	59 598
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		37 931	47 346	25 679	59 598
TOTAL GENERAL		1 776 245	347 270	242 244	1 881 272
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			334 028 13 243	116 319	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2014	31/12/2013
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Répartition par nature de charges	31/12/2014	31/12/2013
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Tableau de passage du résultat comptable au résultat du compte administratif

	Total	ESAT	FOYER	FOC	PRODUCTION	ASSO	
Résultat comptable (a)	(33 741)	(57 638)	92 240	(15 024)	84 872	(138 191)	
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs (b)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat économique (c = a + b)	(33 741)	(57 638)	92 240	(15 024)	84 872	(138 191)	
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (d)	+ 10 247 - 1 165	+ 1 171 -	+ - 1 165	+ 9 076 -	+ -	+ -	+ -
Produits non opposables aux tiers financeurs (e)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat du compte administratif (f = c + d + e)	(24 658)	(56 466)	91 075	(5 947)	84 872	(138 191)	



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
Le Carré d'Hort - Bât. C
62 avenue Jean Moulin
34500 BEZIERS
France

Téléphone : +33 (0)4 99 41 06 70
Télécopie : +33 (0)4 67 62 55 26
Site internet : www.kpmg.fr

CENTRE THIERRY ALBOUY

Association loi du 01.07.1901

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

CENTRE THIERRY ALBOUY

Association loi du 01.07.1901

10 rue Evariste Galois

34500 BEZIERS

Ce rapport contient 3 pages

Référence : MM-BM-1999180189-Rscr-20150504



KPMG S.A.
Languedoc-Cévennes
Le Carré d'Hort - Bât. C
62 avenue Jean Moulin
34500 BEZIERS
France

Téléphone : +33 (0)4 99 41 06 70
Télécopie : +33 (0)4 67 62 55 26
Site internet : www.kpmg.fr

CENTRE THIERRY ALBOUY
Association loi du 01.07.1901

Siège social : 10 rue Evariste Galois
34500 BEZIERS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31
décembre 2014

Aux Membres de l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre
rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données,
les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou
que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur
utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient,
selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à
la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article L. 612-5 du code de commerce et du I de de l'article L.
313-25 du code de l'action sociale et des familles il nous appartient de vous communiquer, le
cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des
conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la
doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à
cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous
ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE
DELIBÉRANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de
l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des
dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DELIBERANT


En application des dispositions de l'article R. 314-59 du code de l'action sociale et des familles, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

M. Sébastien DAMEROSE

En application de l'article L. 612-5 du code de commerce et du I de l'article L. 313-25 du code de l'action sociale et des familles, nous vous informons que la rémunération brute du Directeur M. Sébastien DAMEROSE au titre de l'exercice s'est élevée à 97 939 € dont 2 944 € d'avantages en nature / véhicule.

Béziers, le 4 mai 2015

KPMG S.A.



Maryvonne MAHOUDEAUX
Commissaire aux comptes